

Rencontre du 22 juillet avec le nouveau Directeur Général: le rétablissement de l'analyse de la pratique est en bonne voie !!!

Lors de notre première prise de contact officielle avec M. Clément, nous avons eu l'occasion d'évoquer de nombreux sujets qui nous tiennent à coeur.

En tout premier lieu, **celui du rétablissement de l'analyse de la pratique. Nous lui avons remis à cette occasion les plus de 120 signatures de salariés** le demandant.

M. Clément a semblé très attentif à notre discours sur le bien-fondé de l'analyse de la pratique et l'urgence de trouver une solution pour la rétablir et la généraliser à tout l'asile et au-delà. Suite à notre exposé, il nous a en tout cas affirmé y être plutôt favorable, sous réserve du respect du cadre légal. Nous avons fortement insisté sur l'attente déjà bien trop longue des salariés, privés depuis des mois de ce dispositif. Sans évolution rapide de la situation, nous reviendrons bien évidemment à la charge.

La suppression de l'APP est emblématique de la faible prise en considération des préoccupations des salariés de l'asile et de la faible considération de la Direction pour le travail social. Son rétablissement serait un geste fort pour rassurer les salariés et les conforter dans leurs missions sociales.

Nous avons aussi évoqué l'accord sur les conditions de travail, accord qui malgré de nombreuses séances de négociation, n'a abouti à aucune signature. En effet, nous n'avions pu que constater que cet accord ne comportait que de grandes déclarations sans aucun engagement concret de la part de la Direction.

Nous espérons donc que la nouvelle Direction se montrera plus volontaire, en accédant notamment à notre requête première et sine qua non de remplacement systématique de toutes les absences indemnisées. M. Arbouet s'était engagé, par écrit, sur cela...et n'a pas tenu parole ! Nous souhaitons ardemment que M. Clément puisse nous donner une meilleure image de la Direction...

SUD ne manquera pas de suivre de près les avancées sur ces points. Nous saluons d'ors et déjà les déclarations d'intention séduisantes de la part de notre nouveau Directeur Général, et nous attendons avec impatience la mise en oeuvre de ces promesses.

Inauguration de résidences réhabilitées: SUD présent !

Voici notamment un article paru sur le site de France 3 lors d'un de ces événements:

A Toulouse, de nouvelles résidences pour les plus précaires

Deux immeubles d'ADOMA situés en plein centre ville, dans le quartier de Saint-Cyprien, et destinés au logement de personnes précaires, ont été inaugurés ce lundi 6 juillet.



Par Florie Castaingts Publié le 06/07/2015

ADOMA vient de rénover à Toulouse un ancien foyer composé de chambres individuelles

de 9 m2. Désormais, ce sont des studios et T1 aménagés, avec kitchenette et salle de bain, **disponibles pour les locataires précaires pour une durée de deux ans**. Le tout pour une cinquantaine d'euros une fois les APL déduites. Pour critère principal de ce sésame, les ressources, qui ne doivent pas excéder le SMIC.

En face, **la pension de famille (sortie de terre en 2013)**, est le premier modèle du genre à Toulouse. Ici, pas de date limite, les locataires sont encore plus démunis. Ce lundi 6 juillet au matin, ces deux bâtiments ont été inaugurés dans le quartier Saint-Cyprien. Ces immeubles sont **des outils de réinsertion par le logement**.

Dans ces résidences construites par ADOMA, des locataires de tout type. Des mères célibataires et leurs enfants, des jeunes actifs en insertion professionnelle mais aussi des anciens travailleurs immigrés appelés les Chibanis. Ayant travaillé des dizaines d'années en France, les hommes, une fois âgés se retrouvent dans des situations de grande précarité.

Le délégué régional d'ADOMA de Midi-Pyrénées, Michel Kassouari se justifie : *Ce sont des personnes qui sont venues construire pour notre pays, c'est normal qu'on leur propose un logement"*

La plupart des Chibanis sont logés dans la pension de famille. Ils sont accompagnés par deux encadrants cinq jours par semaine, afin d'assurer une présence et **un minimum de lien social**. Pas de limite de durée de séjour, les locataires restent jusqu'à ce que se pérennise leur situation financière. Les logements sont considérés comme des tremplins pour l'insertion.

Marie-Isabelle a 43 ans. Elle vit dans la pension de famille depuis deux ans. Avant son arrivée en septembre 2012, elle n'avait pas de logement. Elle dormait chez sa cousine ou bien chez sa fille et son conjoint.

Maintenant, elle est intérimaire dans le service d'entretien de l'aéroport de Blagnac. Si elle se voit quitter la pension ? Oui, mais ce n'est pas pour tout se suite, elle s'explique : *Si Dieu le veut comme on dit, je pourrais partir et avoir mon propre logement. Mais seulement lorsque j'aurai un CDI, un boulot fixe quoi"*

D'après Michel Kessouari, Toulouse a encore beaucoup à faire. La métropole est un pôle attractif en terme économique, c'est logiquement dans cette zone que la possibilité de se réinsérer est la plus forte.

Selon les estimations a minima, près de 250 logements d'Adoma se libèrent chaque, pour 1000 demandes. Pour 2020, le président régional espère avoir construit 350 logements en plus pour Toulouse Métropole, même s'il reconnaît que «ça n'en finira jamais».

Un manque cruel de moyens, selon le syndicat SUD

"On soutient absolument le projet de pension de famille" s'empresse d'expliquer Sonia Pradine, déléguée syndicale "Sud Logement Social". "On est plus que ravis des projets de réhabilitation d'ADOMA, mais il n'y a pas assez de moyens humains déployés derrière ça." "Dans les résidences sociales, ajoute-t-elle, il n'y a qu'un agent chargé de l'encadrement des loyers pour une centaine de logements". Selon elle, c'est très largement insuffisant. Quant aux centres d'accueil des demandeurs d'asile dont s'occupe ADOMA, c'est le même problème. Il en existe trois en Midi-Pyrénées : "Les effectifs des personnes qu'on accueille ont doublé, continue la déléguée de SUD, mais l'effectif de salariés reste inchangé, ce qui veut dire qu'ils ont le double de travail." Ainsi, pour le syndicat, la réhabilitation de logements ne peut se passer d'un déploiement de moyens humain. L'insertion par le logement suppose, selon eux, une conservation du tissu social.

Prochaines négociations à l'ordre du jour:

-Droit d'expression; 13ème mois pour le T7: 22 septembre

-Salaires plancher, accord sur l'égalité hommes/femmes: 21 octobre

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des suggestions ou même si vous souhaitez participer, tout salarié peut faire partie de la délégation de négociateurs

Pour toute info, tél Sonia Pradine, DSC: 06-64-76-98-01